PAIRE DE LUNETTES-MASQUE DE PROTECTION
Référence : 05402



RESUME

Découvrez les lunettes-masque de sécurité confortables et légères qui conviendront parfaitement à l'ensemble de vos activités en contact avec des grosses particules de poussière supérieures à 5 microns et des métaux fondus et solides chauds.

Dotées d'un large champ de vision ainsi qu'une ergonomie améliorée grâce notamment à son système d'injection bi-matière assurant résistance et confort au porté.

Cette paire de lunette de protection peuvent être portées par-dessus vos lunettes de vues.

Pratiques, celles-ci conviennent parfaitement à un port intensif.

De qualité, les oculaires possèdent un traitement anti-rayures et anti-buée.

Les points forts :

- Conforme à la norme EN 166
- Tresse réglable
- Ventilation
- Robuste



DESCRIPTION

Quels sont les avantages des lunettes-masques confortables ?

Dans de nombreux secteurs d'activité, le port de protection oculaire est obligatoire ou vivement recommandé. Prozon a sélectionné pour vous des produits de haute protection normés tout en garantissant confort et légèreté.

Ce produit présente de nombreux avantages. En effet, si vous nécessitez d'une protection des yeux et de la zone autour des yeux, optez pour cet équipement qui vous protègera des projections frontales et latérales de solides et de liquides.

Cette paire de lunettes de sécurité s'entretient très facilement. Pour cela, nous vous conseillons de nettoyer ces lunettes-masque de sécurité à l’eau chaude et au savon et de les sécher avec un chiffon doux.

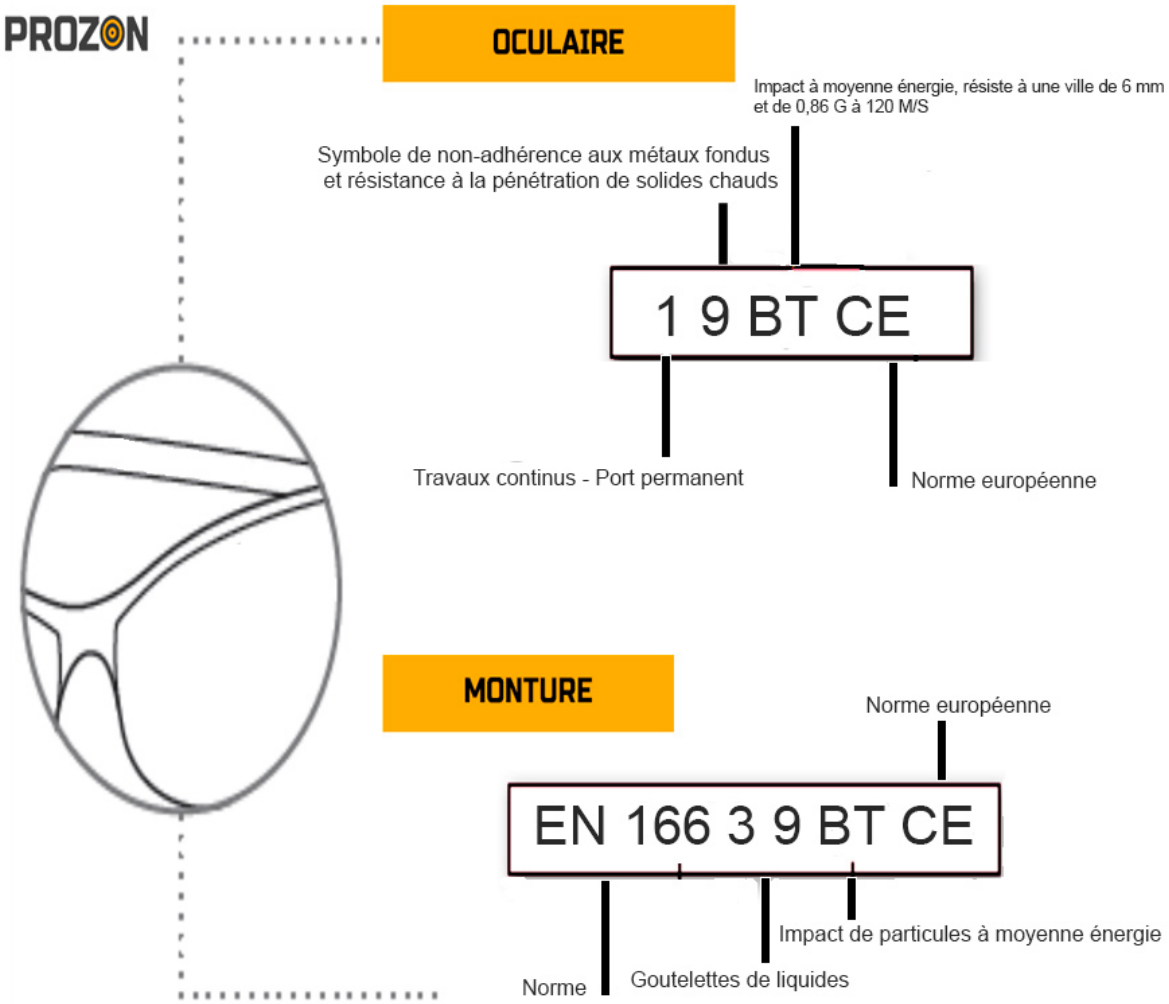
Ne les nettoyez pas avec un nettoyant chimique ou abrasif. La protection oculaire doit être conservée à l'abri de la lumière, des produits chimiques et des températures extrêmes.

Il est impératif de porter ce type d'équipement de protection individuelle lorsqu'un pictogramme lunettes de protection ou lorsqu'un panneau port des lunettes de protection obligatoire sont présents.

La paire de lunettes-masque de protection répond-elle à la norme EN 166 ?

La norme EN 166 définit les conditions applicables à la protection des yeux. Cette norme s'applique à tous les types de protection oculaire, couvrant les différents risques pouvant être rencontrés dans l'industrie. Cette norme a été homologuée par le directeur général de l'AFNOR le 20 décembre 2001.

Les lunettes-masque aux verres incolores sont conformes à la norme EN 166.



Caractéristiques des lunettes-masque de sécurité

Matière de la monture :

- PVC
- TPE

Matière des oculaires : PC - Galbe 5.5

Épaisseur des oculaires : 2,2 mm

Couleur des oculaires : Incolore

Couleur de la monture : Bleu

Marquage oculaire : 1 9 BT CE

Marquage de la monture : EN 166 3 9 BT CE

Traitement : Anti-rayures/Anti-buée

Taille : Article sans taille

Poids : 86 g